

laissez-vous

conter

La chapelle de la Charité



Sur ordonnance de Louis XIV, la création des Maisons de Charité est confiée aux ordres religieux pour prendre en charge, tout en les dissimulant, les miséreux, jugés dangereux pour l'ordre public.

Celle de Saint-Étienne, fondée en 1674 rue Tarentaize sous l'impulsion du curé Guy Colombet, déménage en 1695 à l'emplacement actuel, dans le Pré des Minimes.

La chapelle est construite en grès houiller en 1739, puis agrandie par deux bas-côtés en 1803. La quadruple colonnade à chapiteaux ioniques en pierre blanche témoigne de ce rajout.

Le portail est surmonté d'une niche abritant une Vierge à l'enfant, allégorie de la Charité.



Inscrite le 07/11/1979 (chapelle, sacristies, escalier et rampe)

40, rue Pointe Cadet

5



ville de
Saint-Étienne